

Bilan annuel définitif de l'ODSR **2021** de la Mayenne



Préfet de la Mayenne
Direction Départementale des Territoires de la Mayenne

Coordination de la Sécurité Routière
SERBHA-SRC

Cité administrative - Rue Mac Donald BP 23009

53063 LAVAL CEDEX 9

ddt-serbha-src@mayenne.gouv.fr

Tél : 02 43 67 87 51

Avril 2022

**SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE,
ENSEMBLE**

Bilan de l'accidentalité

AU NIVEAU NATIONAL

Selon les estimations de l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR), 2 947 personnes ont perdu la vie sur les routes de France métropolitaine en 2021. Avec 297 décès de moins qu'en 2019, année de référence, la mortalité routière est en baisse de -9% en 2021 (et en hausse de +16% par rapport à 2020).

Si le trafic routier semble avoir retrouvé en 2021 un niveau proche de celui d'avant-crise, l'année a été marquée par l'observation d'un couvre-feu et la fermeture des discothèques au premier semestre, qui ont pu limiter les déplacements notamment festifs de nuit. De même, l'engouement pour les modes de déplacement individuels, à commencer par le vélo et les engins de déplacement personnels motorisés (EDPM) et la pratique du télétravail se sont maintenus, influant sur l'exposition au risque.

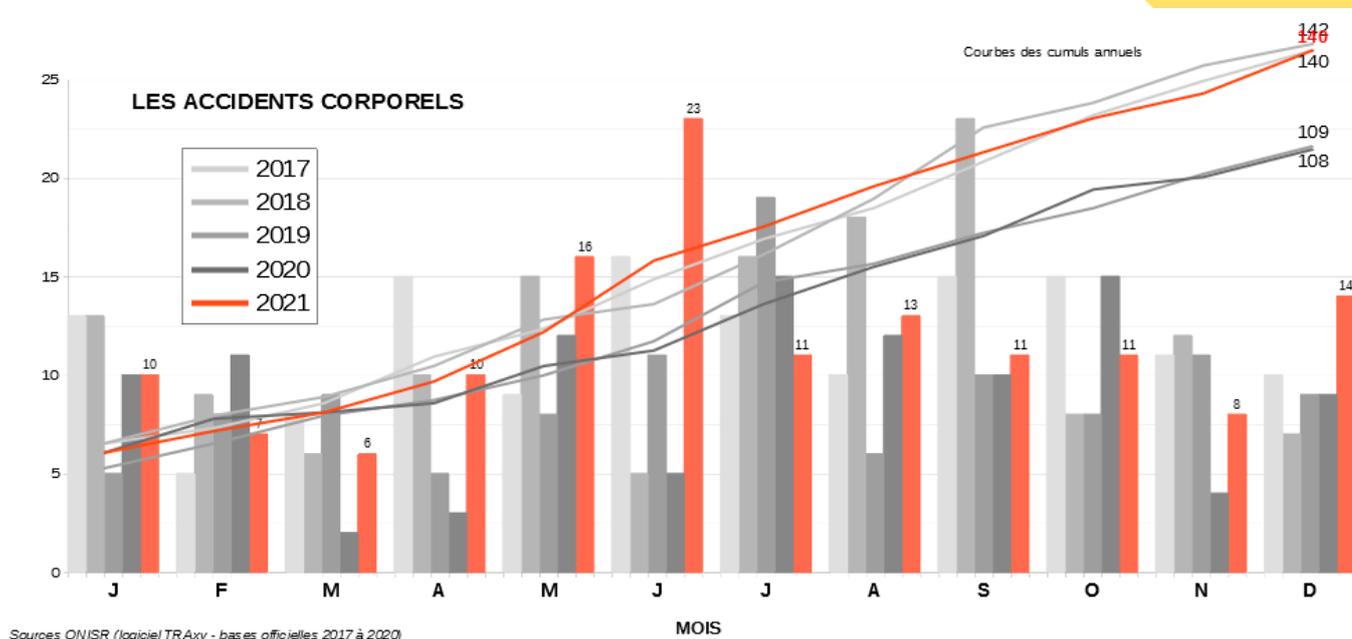
Source : <https://www.onisr.securite-routiere.gouv.fr>

EN MAYENNE

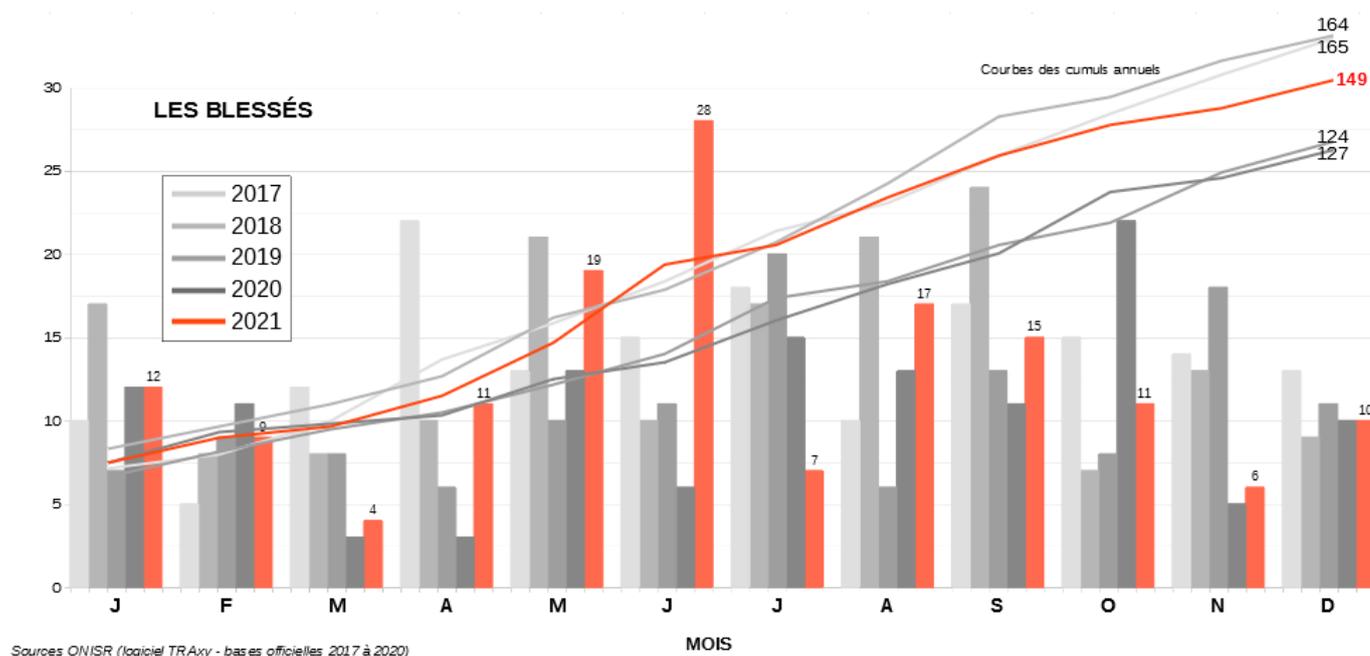
ANALYSE GENERALE ET COMPARATIVE SUR 5 ANNEES : 2017-2021

Après 2 années exceptionnelles en 2019 et 2020 faisant apparaître une accidentologie en net retrait sur l'ensemble des paramètres étudiés, l'année 2021 renoue malheureusement avec les tendances des années précédentes.

L'accidentalité en Mayenne

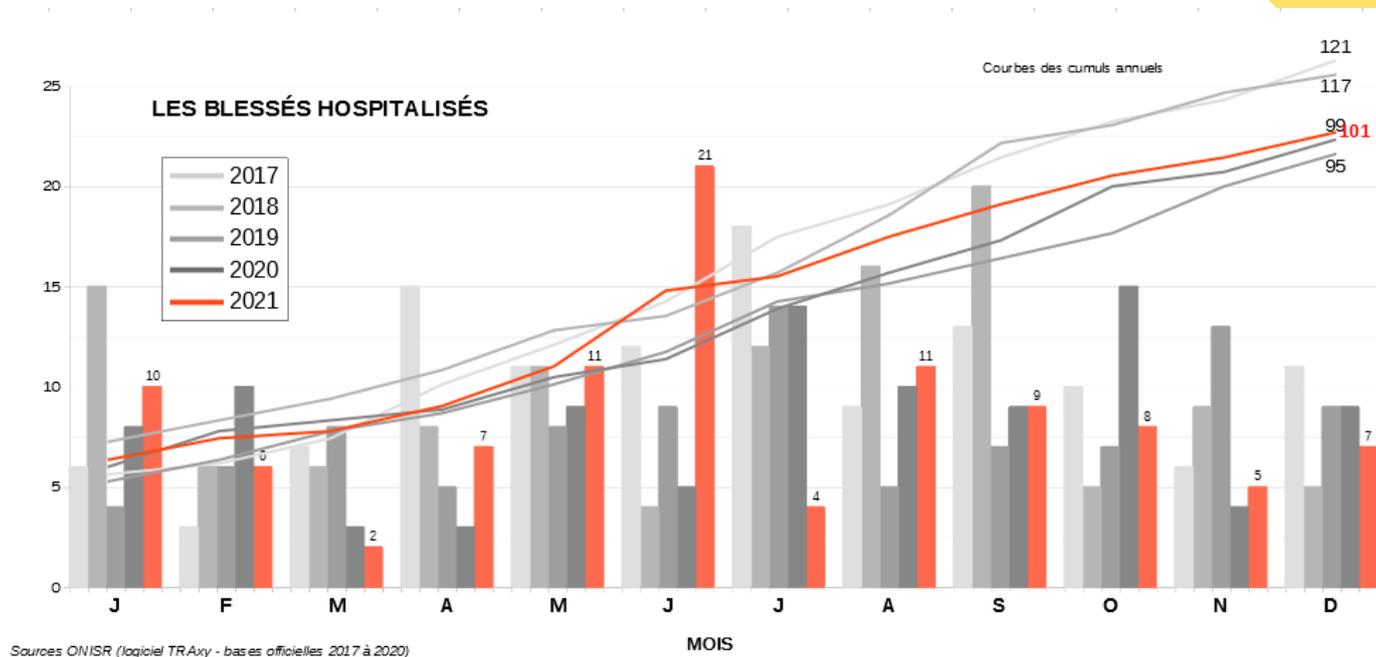


Après un début d'année relativement encourageant, les mois de mai et juin marquent un relâchement important des comportements et une envolée du nombre d'accidents corporels. Sur le second semestre leur nombre s'est stabilisé en deçà d'une quinzaine par mois. Alors que les années 2019 et 2020 comptabilisaient respectivement 108 et 109 accidents corporels, 2021 en recense 140, soit un nombre similaire aux années 2017(140) et 2018 (142).



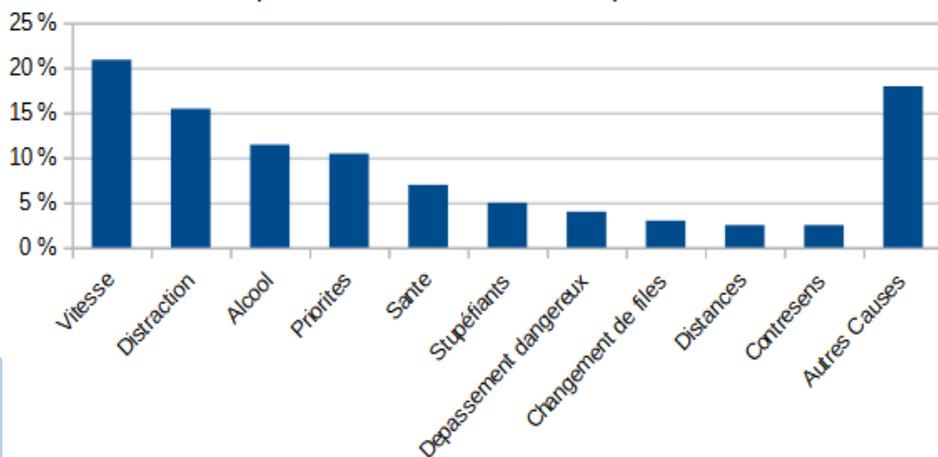
Après une envolée sur les mois de mai et juin comme pour la plupart des indicateurs, le nombre de blessés sur l'ensemble de l'année se stabilise à une situation intermédiaire (149) entre les années de référence 2019-2020 et les années antérieures 2017-2018.

L'accidentalité en Mayenne



Les mois de mai et juin font apparaître un nombre croissant de blessés hospitalisés. Toutefois au second semestre la tendance s'est stabilisée à un niveau modéré permettant de constater en fin d'année des résultats (101) proches des années 2019 (95) et 2020 (99).

causes présumées des accidents corporels en 2021

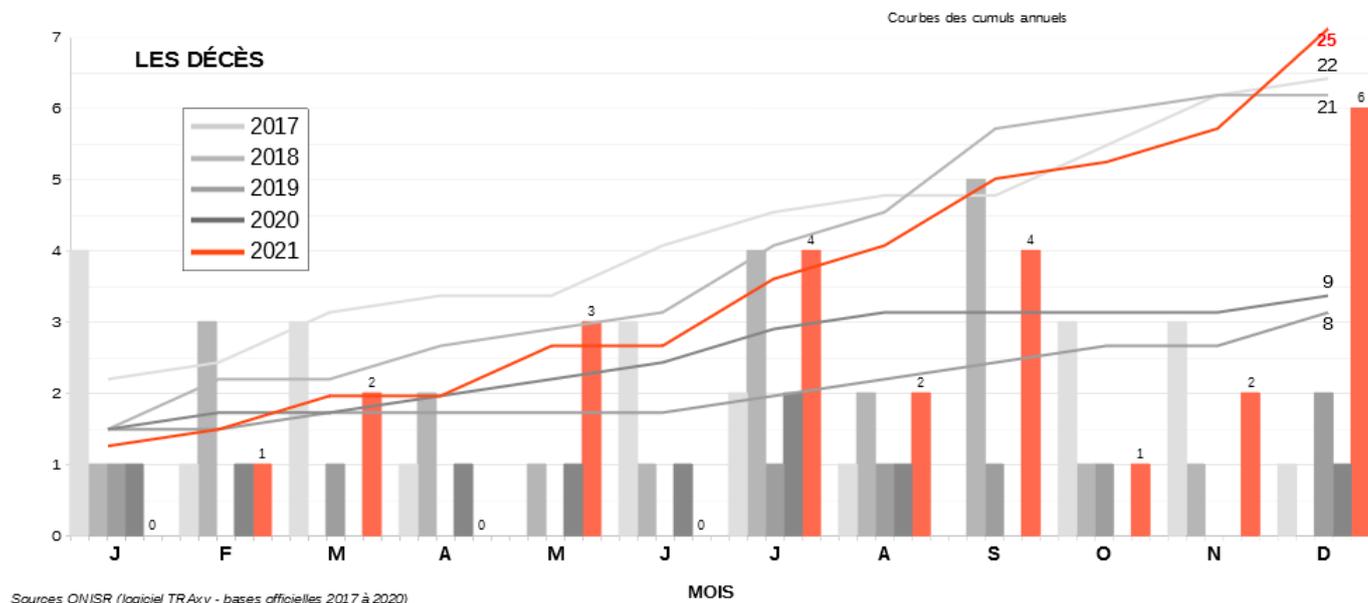


Concernant les causes présumées, parfois cumulatives, constatées sur les accidents corporels en 2021, la représentativité est différente.

Le facteur vitesse est dominant, suivi des distracteurs et de l'alcool.

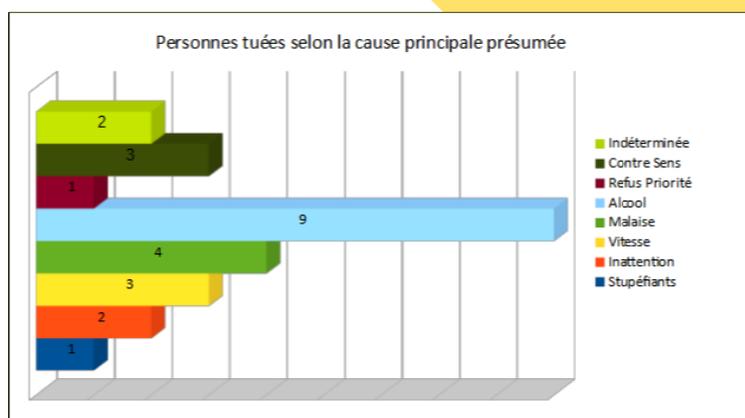
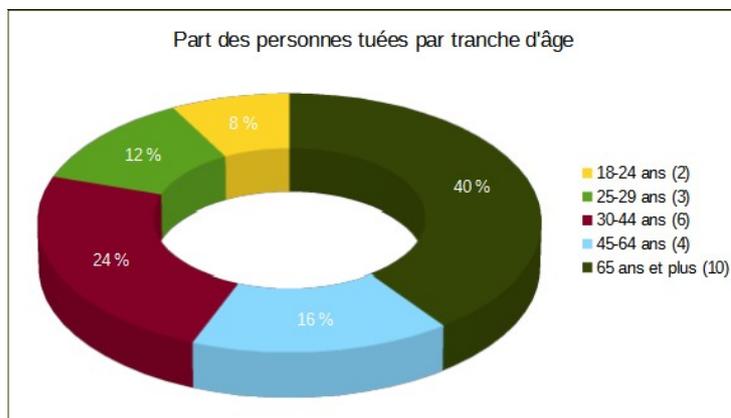
« Autres causes » correspond à des causes minimales qui s'additionnent comme l'éblouissement, le passage d'animaux sauvages, non maîtrise du véhicule... ou encore des causes indéterminées.

L'accidentalité en Mayenne



L'année 2021 marque un rebond du nombre de personnes décédées sur les routes mayennaises avec 25 victimes. Le premier trimestre 2021 pouvait permettre d'espérer une stabilisation du nombre de décès à un niveau bas sur le département, malheureusement dès le mois de mai et surtout tout au long du second semestre, le nombre de décès s'est nettement amplifié pour atteindre un niveau historiquement élevé. Le seul mois de décembre comptabilise à lui seul 24 % des décès. Il faut remonter à 2011 pour constater un nombre plus important de décès sur une année civile (32).

L'accidentalité en Mayenne



Les personnes décédées, ne sont pas systématiquement responsables. 5 personnes décédées sont présumées non responsables : piétons (2), passagers (2), autre conducteur (1).

Les plus de 45 ans (14) représentent 56 % des personnes décédées. Lorsque cette tranche d'âge est présumée responsable (12), les causes principales associées sont : malaises (5), alcool (3), inattention (1), contre-sens (1), refus de priorité (1) - indéterminé (1).

La tranche intermédiaire des 30-44 ans représente 24 % des personnes décédées. Lorsque cette tranche d'âge est présumée responsable (4), les causes principales associées sont : alcool (3), vitesse (1).

Les moins de 30 ans (5) représentent 20 % des personnes décédées. Lorsque cette tranche d'âge est présumée responsable (6), les causes principales associées sont : alcool (2), vitesse (2), stupéfiants (1) et contre-sens (1).

Sur les aspects comportementaux et les causes principales présumées :

L'alcool (9) est la principale cause présumée des accidents mortels et représente 7 accidents sur 21 (soit 33 %) impliquant 9 décès sur 25 (soit 36 %). Toutes les tranches d'âge sont concernées.

Les malaises sont fortement représentés avec 5 victimes (soit 20 %), essentiellement liées à la pratique sportive du vélo (3).

La vitesse concerne 3 accidents sur 21 (soit 14%), les auteurs présumés sont âgés entre 20 et 31 ans.

La conduite sous l'emprise de stupéfiants concerne un accident faisant un mort. L'auteur présumé est âgé de 23 ans.

Le contre-sens (ou déport du véhicule) est impliqué dans 2 accidents faisant 3 morts. A noter un refus de priorité ayant entraîné la mort d'un motard.

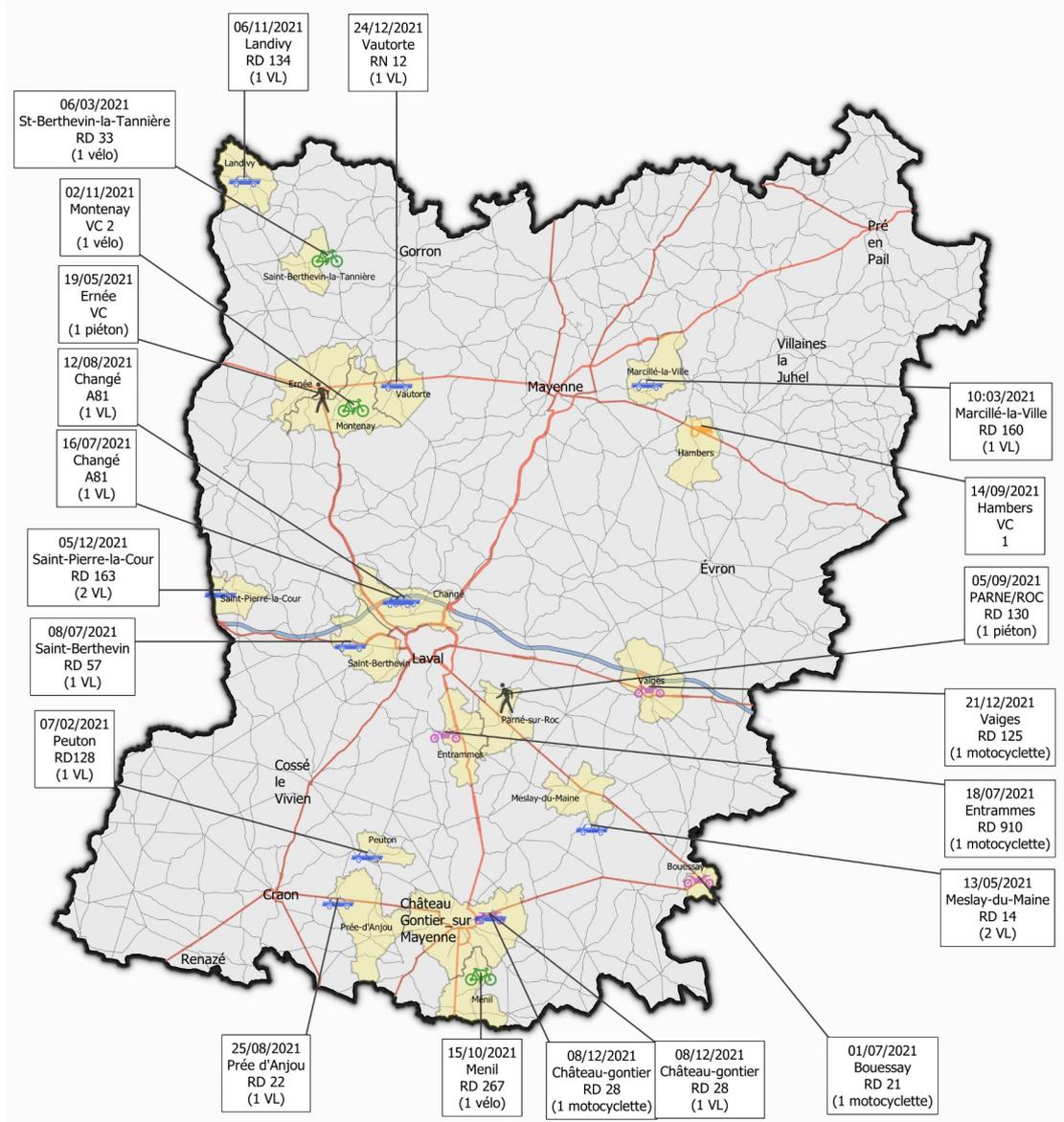


Les usagers vulnérables (piéton, vélo, moto), au nombre de 9, représentent 36 % des personnes décédées.

La voiture, qu'il s'agisse de conducteurs ou de passagers, est majoritaire avec 60 % des cas. (moyen de locomotion le plus largement utilisé).

L'accidentalité en Mayenne

Accidents mortels de 2021 du département de la Mayenne



Accidents mortels 2021 (nb total = 25 tués)

- piéton (2 tués)
- voiture (15 tués)
- vélo (3 tués)
- poids lourd
- moto (4 tués)
- Tracteur (1 tué)

Sources : DDT 53/SERBHA/SRC
Élaboration : MT/CTEDD
Édition 2021



EN AGGLO
2 accidents
3 tués

HORS AGGLO
19 accidents
22 tués